

FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.
263 rue de Paris - Case n° 424 - 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01.48.18.82.96 - Fax : 01.48.18.82.94

E-MAIL : contact@portsetdocks.org

Documentation Générale n° 43
Circulaire Dockers n° 20
Circulaire GPM-CCI n° 23

Montreuil,
le 29 septembre 2011

2ème rencontre avec les employeurs dans le cadre des revalorisations salariales

Camarades,

Une seconde rencontre s'est tenue au siège des employeurs en présence de l'UNIM et de l'UPF. La Fédération avait organisé, en amont, une réunion des deux commissions techniques portuaires afin de définir notre mandat de négociation.

Les employeurs ont débuté la rencontre en rappelant qu'ils souhaitaient négocier une revalorisation à la fois pour 2011 et 2012.

Ils ont également réaffirmé leur proposition précédente :

- **Prime de 400 € bruts en 2011**
- **+ 2 % au 1^{er} janvier 2012.**

La Fédération a précisé en fonction de son mandat que nous étions d'accord pour négocier à la fois 2011 et 2012, d'accord pour une prime qui couvre le rattrapage 2011. Par contre, il était hors de question qu'aucune revalorisation ne soit appliquée en 2011.

Après de longs échanges, la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. a obtenu :

- ◆ **Une prime de 400 € nets pour l'ensemble des salariés** en rattrapage 2011. Proratisation en fonction de la présence avec un plafond minimum de 200 € net.

Il nous reste à clarifier dans l'accord la proratisation.

- ◆ **Augmentation de 2,35 % au 1^{er} octobre 2011 (qui couvrira l'année 2012).** Revalorisation qui s'appliquera sur l'ensemble des grilles conventionnelles ainsi que sur la formule de salaire de la Convention Verte, puisque nous sommes toujours dans la phase transitoire.

L'accord précisera également que les avancements de la Convention Verte s'appliquent en 2011.

Pour 2011

La prime de 400 € associée à la revalorisation de 2,35 au 1^{er} octobre, nous permet de finaliser une année 2011 environ à 1,9 % (*≈ 1,3 % pour la prime de 400 € en fonction du salaire et ≈ 0,6 pour les 2,35 appliqués au dernier trimestre*).

Bien évidemment, nous avons précisé que nous acceptons cette prime à titre exceptionnelle pour tenir compte du contexte économique très difficile.

Pour 2012

Nous obtenons une augmentation de + 2,35 % qui nous paraît de bon niveau et surtout qui respecte le mandat que vous nous aviez fixé.

Ces discussions doivent maintenant être entérinées dans le cadre d'une Commission Mixte qui permettra de finaliser cette négociation par la signature d'un accord.

Réunion zone européenne IDC à Helsingborg en Suède

Une réunion de la zone européenne d'IDC s'est tenue les 21 et 22 septembre 2011 à Helsingborg en Suède.

L'ordre du jour était le suivant :

- Problématique COSCO sur le port du Pyrée.
- Remplacement de Peter SHAW en tant que coordinateur de la zone européenne.
- Constitution d'un groupe de travail Santé-Sécurité.

Concernant la problématique COSCO, nous sommes intervenus en expliquant qu'on ne pouvait se contenter de cibler COSCO car, même si c'est un problème réel, cela va beaucoup plus loin.

Surtout que quelques jours auparavant, Simm KALLAS, Commissaire européen au transport avait fait des déclarations prônant une mise en concurrence plus forte des ports européens en précisant qu'il fallait prendre, au niveau européen, des mesures moins tendres que celles prises à l'issue des deux directives que nous avons su repousser grâce au combat mené par tous les portuaires européens.

Les débats ont été très compliqués, mais nous avons finalement pu arracher une action qui va nous permettre de rappeler à tous les armements et les opérateurs portuaires mondiaux ainsi qu'à la Commission Européenne que nous ne laisserons pas faire n'importe quoi sur nos ports.

Il a donc été décidé d'un arrêt de travail de 2 heures le 23 novembre 2011 dans tous les ports affiliés à IDC, et en parallèle de cela, des courriers seront adressés à la Commission Européenne ainsi qu'aux armements et opérateurs pour confirmer nos positions, quant à ces tentatives de libéralisation à outrance de nos ports.

Un rassemblement sera également prévu sur le port du Pirée devant le terminal COSCO avec conférence de presse.

Des délégations des ports européens se rendront à ce rassemblement. Le choix de cette date a été fait de manière à pouvoir proposer aux dockers du Range Nord adhérents à ETF de pouvoir se joindre à notre action. Mais de toute façon avec ou sans eux, nous agirons.

Concernant le remplacement de Peter SHAW au poste de coordinateur de la zone européenne, qui devrait avoir lieu en janvier 2012 lors de l'assemblée mondiale d'IDC, nous avons expliqué, qu'il serait difficile pour nous de pouvoir présenter une candidature pour janvier, mais que nous avons une réelle volonté de nous investir plus fortement dans IDC (*décision prise par les 2 commissions techniques portuaires*).

Pour cela, nous avons donc demandé de pouvoir décaler ce remplacement en juin 2012 de façon à essayer de trouver des solutions nous permettant de présenter une candidature.

Par la même occasion, nous avons évoqué notre volonté d'organiser une réunion de la zone européenne les 18, 19 et 20 juin 2012 à Nantes.

Cette proposition a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par tous les participants.

A nous, donc, de nous donner les moyens de présenter une candidature en juin 2012.

Sur le groupe de travail Santé-Sécurité, il a été décidé qu'il soit composé de cinq membres qui ont déjà la maîtrise de ce sujet et qui seront chargés de récolter les informations dans leurs pays afin de pouvoir les transmettre à IDC.

Les Espagnols avaient déjà bien travaillé sur le sujet et nous ont présenté un support informatique intégré au site internet d'IDC qui pourra être consulté en partie par tout le monde et certaines données pourront être sécurisées par le biais de mots de passe, rendant ces infos accessibles uniquement par les membres d'IDC.

Le groupe de travail sera composé de : 1 Espagnol, 1 Français, 1 Portugais, 1 Suédois, 1 Danois.

Nous avons précisé que nous communiquerons le nom du Camarade qui sera chargé de cette tâche d'ici la fin de l'année et avons également dit que nous devons être très vigilants aux infos qui seront inscrites sur le site IDC.

Encore une fois, nous ne pouvons pas ne pas nous investir dans ce domaine, d'autant que cela fait partie des points qui seront abordés dans le comité de dialogue social européen qui devrait se mettre en route en 2012.

Voilà Camarade, ces quelques informations démontrent qu'une fois encore, notre unité et notre combativité nous ont permis d'obtenir de nouveaux acquis et faire passer des messages importants pour l'avenir de nos professions.

A nous de nous donner les moyens de continuer à peser aussi bien dans le paysage portuaire français que dans celui européen.

Recevez, Chers Camarades, notre salut fraternel et syndicaliste.

Le Secrétariat.